

## Message important aux agriculteurs

# PLASTIQUES AGRICOLES

## NOUVELLE ORGANISATION EN 2021

Le recyclage des plastiques agricoles rencontre aujourd'hui d'importantes difficultés tant au niveau du recyclage qu'au niveau financier. Dès lors, afin d'en diminuer les coûts et de pouvoir maintenir ce service, IDELUX Environnement a dû définir de nouvelles **consignes pour la collecte de vos plastiques agricoles**.

Désormais, les consignes de tri sont différentes selon la période de collecte.

### 1<sup>ère</sup> COLLECTE - PRINTEMPS (février > juin 2021)

#### Déchets acceptés ? UNIQUEMENT :

→ films d'enrubannage en PELLD (*polyéthylène très basse densité*) bien propres.

PAS DE BACHES D'ENSILAGE, SACS, BIG BAGS, FICELLES, FILETS OU BIDONS !

Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

### 2<sup>ème</sup> COLLECTE – AUTOMNE (septembre > décembre 2021)

#### Déchets acceptés ? UNIQUEMENT :

→ bâches d'ensilage en PELD (*polyéthylène basse densité*) bien propres ;

→ sacs en plastique et big bags propres ;

→ ficelles et filets propres, en sacs ;

→ bidons en plastique, non toxiques, vides et propres, avec bouchons.

PAS DE FILMS D'ENRUBANNAGE !

Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

***Pensez-y dès aujourd'hui ! Ces nouvelles dispositions impliquent une réorganisation au niveau de votre exploitation agricole. Il est en effet essentiel de trier ces déchets correctement dès qu'ils sont produits.***

Le succès de cette collecte dépend exclusivement du respect des consignes de tri.  
Merci pour votre collaboration.

Pierre COLLIGNON  
Directeur LOGISTIQUE

Fabian COLLARD  
Directeur général